

# *Le Conchylien*

Bulletin Municipal Officiel

## Sommaire

Le Mot du Maire .....	Page 1
Il y 80 ans ... l'Armistice .....	Page 2
Rôle du Conseiller Général ....	Page 4
Elections cantonales partielles	Page 7
Assainissement .....	Page 8
Environnement .....	Page 8
Des nouvelles du C.P.I. ....	Page 8
Associations :	
• Comité des Fêtes .....	Page 9
• Football Club .....	Page 11
• Gym Club .....	Page 11
• Parents d'élèves .....	Page 12
Bientôt l'An 2000 .....	Page 12
Repas du 3ème Age .....	Page 13
Opérations Brioches .....	Page 13
De 1938 à 1958 .....	Page 14
Pour vivre heureux, vivons cachés .....	Pages 15 à 16
Calendrier des messes .....	Page 16
ASDAPA .....	Page 17
Infos pratiques .....	Page 18
Page communication .....	Page 19

## Le Mot du Maire

Aujourd'hui, je voudrais aborder deux sujets qui me tiennent à coeur.

1) Adresser les souhaits de bienvenue du Conseil Municipal et remercier toutes les personnes qui ont choisi notre village pour y élire domicile.

Certaines de ces familles participent déjà à la vie associative de notre Commune.

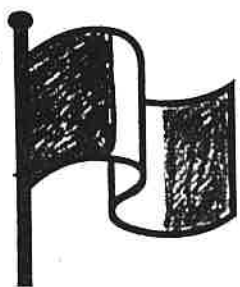
A toutes celles qui, probablement par manque d'information, ne connaissent pas l'existence des différentes associations, je voudrais leur signaler qu'elles peuvent si elles le désirent, s'inscrire l'association des Parents d'élèves (si elles ont des enfants bien entendu), au Comité des Fêtes, au Club Sportif de CONCHY (tennis et ping-pong), au Football Club, à la Société de chasse et pour les plus âgés, le Club des Anciens.

Vous pourrez obtenir toutes les informations au Secrétariat de la Mairie aux jours et heures d'ouverture. Vous serez les bienvenus

2) Vous aurez l'occasion de lire dans les pages suivantes le compte rendu des activités des différentes associations, notamment celles du Comité des Fêtes.

Je voudrais adresser un remerciement particulier à tous ces bénévoles qui, par leur volonté et leur dévouement, ont permis de donner aux manifestations de cette année un éclat particulier. Encore merci à toutes et à tous.

IL Y A 80 ANS ... L'ARMISTICE



Au regard de ce qu'il est d'usage d'appeler "La Grande Guerre", 1918 est une année particulière puisqu'elle célèbre le 80ème anniversaire de l'Armistice.

Soyons particulièrement nombreux à nous réunir, le 11 Novembre prochain, devant le Monument aux Morts de notre village, symbole le plus marquant du sacrifice de nos soldats qui sont morts pour que nous puissions vivre dans un pays libre.

Si vous le voulez bien, remontons ensemble le temps jusqu'au 23 Juillet 1922 ...

\_\_\_\_\_ Séance du 23 Juillet 1922 \_\_\_\_\_

L'An. Mil. neuf cent vingt deux, le vingt-trois juillet, il a été procédé à l'Inauguration du "Monument aux Morts" des enfants de Conchy-les-Pots, élevé dans le cimetière de l'ancienne Eglise Saint-Nicaise, par M. M<sup>rs</sup> Moreau & Baynaud, Entrepreneurs, sur plan et devis de M<sup>r</sup> Bonneau, architecte communal. Un mur de clôture, surmonté d'une grille, a été construit en bordure de la route de Flandre par M. M<sup>rs</sup> Henry, Dupont et Salmon, Entrepreneurs.

A dix heures du matin, service religieux en la mémoire des héros, suivi de la bénédiction du Monument par M<sup>r</sup> l'abbé Vignette, curé de CONCHY-LES-POTS. A douze heures, réception des autorités sur la place du Marché, savoir : M. M<sup>rs</sup> André Pasant, Député de l'Oise, Sous-Secrétaire d'Etat à la Liquidation des Stocks, assisté de son secrétaire M<sup>r</sup> Bréchat; M<sup>r</sup> le Sous-Préfet de Compiègne, assisté de son secrétaire M<sup>r</sup> Guinet; M<sup>r</sup> Poulanger, Conseiller Général du canton de Ressons et M<sup>r</sup> Grens, conseiller d'Arrondissement dudit canton. La société de Musique de Conchy scanda le défilé du cortège qui se dirige vers le "Foyer des Campagnes" où a lieu un banquet de 80 couverts, en l'honneur des Invités.

A l'issue du Banquet, à 13 heures, le cortège se forme, face au foyer des Campagnes, pour se rendre, musique en tête, au Monument.

Face au "Monument aux Morts", M<sup>r</sup> André Pasant, remet solennellement à la Société "Le Combattant de Conchy-les-Pots", le Drapeau sous les plis duquel se groupera désormais, cette société. Puis il procède à la Remise de la Croix de Guerre à

.../...

la commune de Conchy qui a mérité cette citation à l'Ordre de l'Armée :

" Conchy-les-Pots : située pendant toute la durée de la guerre dans la zone de bataille, a été l'objet de fréquents bombardements par canons et par avions qui l'ont totalement détruite. A toujours montré dans les épreuves, une superbe vaillance et une patriotique fermeté. "

Dans l'enceinte de l'ancien cimetière St Nicaise assistaient outre les autorités dénommées ci-dessus, M<sup>r</sup> Arimé Payen, Maire de Conchy-les-Pots, Massolle Edouard Adjoint, M<sup>m</sup> Dérumigny, Dreumont, Baillon Gabriel, Dupont Oscar, Quocenfans Joseph, Mats Faustin, Lecoq Emile, Descampeaux Fructueux, Theliez Aristide, Lacourt Joachim, Conseillers Municipaux, -; les anciens combattants de Conchy, - une délégation des " Anciens Combattants de Reosso / Matz ", - des maires des environs, M<sup>r</sup> Bouteille, député de l'oise, - et une foule d'environ 500 personnes. Après une Marche funèbre jouée par la musique de Conchy, M<sup>r</sup> Baillon Gabriel prononce un discours au nom des " Anciens combattants de Conchy " - dont il est président et procède à l'Appel solennel des Morts!

Les enfants de l'école récitent " d'Hyymne aux Morts ", suivie d'une poésie de M<sup>r</sup> Biollet de Roye sur Matz.

M<sup>r</sup> Payen, Maire prend alors la parole pour adresser un solennel hommage aux glorieux morts de Conchy et remercier les personnalités présentes ainsi que tous ceux qui ont contribué à l'érection du Monument.

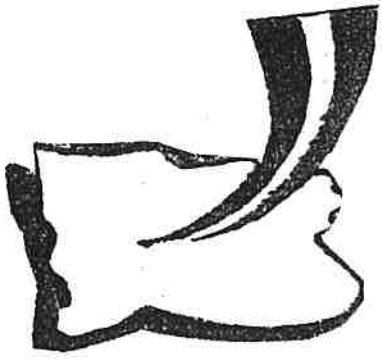
M<sup>m</sup> Bazotte, parle ensuite au nom des anciens combattants de Reosso sur Matz, dont il est président. - M<sup>m</sup> Orens, conseiller d'arrondissement et Boulanger, Conseiller Général prennent successivement la parole. Puis, c'est au tour de M<sup>r</sup> Decosse, Sous-Prefet de Compiègne d'apporter l'hommage du gouvernement.

Enfin M<sup>m</sup> Bouteille et Paisant, Députés de l'oise glorifient le " Poilu de France " et exaltent le patriotisme français.

La cérémonie se termine par un vin d'honneur offert " au Foyer des Campagnes ".

*(Handwritten signatures and names)*  
Baillon Gabriel, Lecoq Emile, Dreumont, Massolle Edouard, Dupont Oscar, Quocenfans Joseph, Mats Faustin, Lecoq Emile, Descampeaux Fructueux, Theliez Aristide, Lacourt Joachim, Baillon Gabriel, Payen, Bouteille, Paisant, Decosse, Orens, Boulanger, Bazotte.

## LE ROLE DU CONSEILLER GENERAL



Au mois de Juin dernier, les événements nous ont rappelé que le Conseiller Général est élu au suffrage universel direct à la majorité absolue à deux tours, pour une durée de six ans, lorsque les dates normales des élections sont respectées (le Conseiller Général actuel termine le mandat de son prédécesseur démissionnaire).

Nous connaissons le rôle du Conseiller Général à travers ses activités publiques au sein de son canton : participation aux banquets, manifestations locales, inaugurations, commémorations.

Nous faisons souvent appel à lui pour des services plus personnels, souvent d'ordre administratif ...

Ces activités sont utiles, elles témoignent de l'intérêt de l'élu pour son canton et lui permettent de rencontrer la population dans son cadre de vie, et si j'abandonne le langage de bois, ces activités préparent et favorisent sa réélection.

Mais nous connaissons moins bien son travail à l'assemblée départementale : le Conseil Général.

Le Conseil Général de l'Oise est composé de 41 Conseillers Généraux, un par canton, représentant 725.603 habitants (recensement 1990) et 693 communes pour une superficie de 5.900 kms<sup>2</sup>.

Le fonctionnement du Conseil Général est à l'image du fonctionnement du Conseil Municipal.

L'assemblée départementale gère un budget de 2,87 milliards (budget 1998), son domaine de compétence est large et varié.

### Action sociale :

est le premier poste budgétaire et représente environ 30% du budget :

- protection maternelle et infantile,
- formation et agrément des assistantes maternelles,
- création et subvention des crèches et haltes garderies,
- aide sociale à l'enfance,
- assistants sociaux,
- protection des handicapés : établissements spécialisés, centres d'accueil long séjour,

.../...



- accès à la santé (carte santé),
- aide au logement,
- RMI,
- aide aux personnes âgées : établissements d'accueil, système de Téléalarme, prestation dépendance.

**Education et transport scolaire :**

représentent environ 19 % du budget :

- construction, entretien, rénovation des collèges,
- transport scolaire pour les enfants de la maternelle à la terminale, soit 60.000 kms/jour.

**Sécurité :**

- construction et rénovation des Gendarmeries,
- subventions des installation de secours incendie.

**Aides aux 693 communes du département :**

représentent environ 8 % du budget :

- subventions des projets d'aménagements et d'équipements des communes.

**Routes et infrastructures :**

représentent environ 10 % du budget :

- amélioration et entretien des accès routiers départementaux.

**Culture et sports :**

représentent environ 3 % du budget :

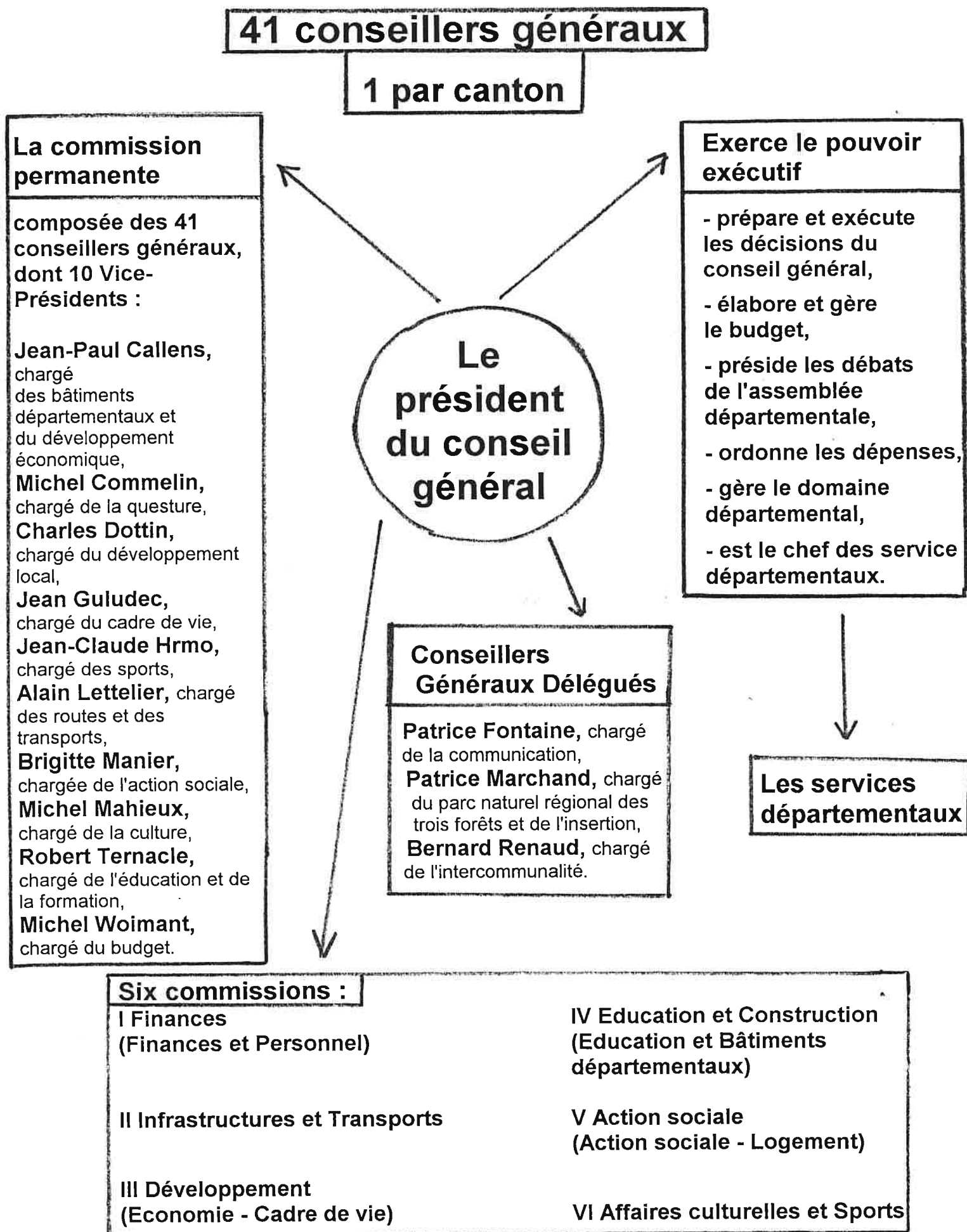
- subventions des manifestations, des équipements et des associations.

**Philippe RIDOUX**



.../...

# Le fonctionnement du Conseil Général



**RESULTATS DE L'ELECTION CANTONALE  
PARTIELLE DU 07 JUIN 1998  
- Commune de CONCHY LES POTS -**

<b>INSCRITS</b>	<b>358</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>215</b>
<b>BLANCS ET NULS</b>	<b>0</b>
<b>EXPRIMES</b>	<b>215</b>
<b>SANGUINETTE Joseph</b>	<b>9</b>
<b>PANNETIER Jacques</b>	<b>6</b>
<b>DESESSART Jean</b>	<b>21</b>
<b>GUINIOT Michel</b>	<b>24</b>
<b>CORDONNIER Michel</b>	<b>11</b>
<b>RIDOUX Philippe</b>	<b>144</b>

**RESULTATS DE L'ELECTION CANTONALE  
PARTIELLE DU 14 JUIN 1998  
- Commune de CONCHY LES POTS -**

<b>INSCRITS</b>	<b>358</b>
<b>VOTANTS</b>	<b>156</b>
<b>BLANCS ET NULS</b>	<b>16</b>
<b>EXPRIMES</b>	<b>140</b>
<b>DESESSART Jean</b>	<b>81</b>
<b>SANGUINETTE Joseph</b>	<b>59</b>

### ASSAINISSEMENT

Près de 120 réponses aux questionnaires ont été rapportées à la Mairie. Ces documents ont été immédiatement transmis aux Etablissements RUBY (entreprise chargée de l'étude par la Communauté de Communes). Merci à tous ceux qui ont bien voulu prendre sur leur temps afin de nous donner les informations qui vont pouvoir être exploitées par les responsables de la société RUBY. Certains d'entre vous recevront prochainement la visite d'un technicien. Bien entendu, vous serez tenus informés de l'évolution de ces études.

Serge HENNON



### COMMISSION ENVIRONNEMENT

Depuis quelques années, la Commune, par le biais de la Commission de l'Environnement, a effectué un bon nombre de réalisations, en vue d'agrémenter le cadre de vie de notre village : plantation d'arbres d'ornement, création de massifs fleuris et d'espaces verts, aménagement de parterres de rosiers ...

Afin de donner une nouvelle impulsion à nos projets et de recueillir un maximum d'idées, nous envisageons d'élargir notre Commission à des personnes extérieures au Conseil Municipal.

L'embellissement étant l'affaire de tous, nous invitons les Conchyliennes et les Conchyliens, intéressés par la nature et qui ont des propositions en matière de décoration florale, à se faire connaître à la Mairie afin de se joindre à nous.

Il est par ailleurs agréable de remarquer une augmentation des devantures et de maisons fleuries et nous tenons à remercier, à féliciter et à encourager les habitants à persévérer dans ce sens.

Gérard MAROUZÉ



### DES NOUVELLES DU C.P.I.

Deux nouvelles recrues, Julie LIOREL et Loïc BELLEGUIC, sont venus rejoindre le Corps des Sapeurs Volontaires de notre village, comprenant 14 membres. Tous deux âgés de 17 ans, ils effectueront leurs stages de formation auprès du Centre de Secours de RESSONS SUR MATZ.

Nous avons déjà pu les voir à l'oeuvre, le Samedi 31 octobre, lorsqu'un poids lourd, en manoeuvrant, a provoqué la chute d'un pylône électrique sur la rue de Flandre et la rupture des câbles électriques à haute tension.

Par ailleurs, le Corps des Sapeurs Volontaires de CONCHY vous convie à participer au repas annuel de la Sainte Barbe qui se tiendra en Janvier 1999 à la Salle des Fêtes. Le moment venu, réservez vos places !



## COMITE DES FETES.



Depuis le mois de mars 1998, le Comité des Fêtes de CONCHY-LES-POTS a une nouvelle équipe réunissant d'anciens et de nouveaux membres.

Toute cette équipe de "gais lurons", pleine d'idées et de projets, s'est promise de refaire vivre le village et de redonner le goût des festivités et la joie de vivre aux habitants de notre petite commune.

Je remercie donc tous ces bénévoles, pour leur temps et le travail offert pour vous, les Conchyliens.

Cette année, nous avons fait participer vos enfants à un concours photos, dont le thème était "L'environnement". Celui-ci était organisé par la Bibliothèque Intercommunale de BOULOGNE-LA-GRASSE, que je remercie de nous avoir invités.

Le groupe des enfants de CONCHY participants à ce concours était divisé en quatre tranches d'âge : 6/7 ans - 8/10 ans - 11/13 ans - 14/16 ans.

Ont concouru :

- ⇒ dans la catégorie des 6/7 ans : Fanny SNOECK - Franck CAUDRELLIER - Damien KUROWSKI - Mathias BLUGEON.
- ⇒ dans la catégorie des 8/10 ans : Karel FONTAINE - Ophélie SNOECK - Doriane KUROWSKI - Samantha FOYART - Gilles ROISEUX - Jérémie PUILLE.
- ⇒ dans la catégorie des 11/13 ans : Virginie FOYART - Lucie MONCOMBLE - Laurence MONCOMBLE - David PUILLE - Hervé ROISEUX - Yoan DESAUTY.
- ⇒ dans la catégorie des 14/16 ans : Aurélie BELLEGUIC - Karen FONTAINE - Laëtitia PUILLE - Loïc BELLEGUIC - Jérôme BOITELLE - Guillaume MASSOULLE.

Nous avons donc réuni ces enfants à la Salle des Fêtes, par groupe d'âge. Les enfants avaient la possibilité de faire 6 photos sur l'environnement de notre village. Une fois les photos développées, nous avons convoqué un jury, pour la délibération de la meilleure photo par tranche d'âge.

Les premiers prix ont été récompensés le 14 juillet 1998 par le Comité des Fêtes :

- ⇒ dans la catégorie des 6/7 ans : 1er Prix - Fanny SNOECK,
- ⇒ dans la catégorie des 8/10 ans : 1er Prix - Samantha FOYART,
- ⇒ dans la catégorie des 11/13 ans : 1er Prix - Hervé ROISEUX,
- ⇒ dans la catégorie des 14/16 ans : 1er Prix - Guillaume MASSOULLE.

Les premiers prix ont été mis en compétition avec les lauréats des communes avoisinantes (BOULOGNE LA GRASSE, ROYE SUR MATZ, HAINVILLERS).

Après délibération du jury, les récompenses ont été remises le 09 août 1998 par la Bibliothèque Intercommunale de BOULOGNE LA GRASSE aux super gagnants :

- ⇒ dans la catégorie des 6/7 ans : Fanny SNOECK,
- ⇒ dans la catégorie des 8/10 ans : Laëtitia BOTION,
- ⇒ dans la catégorie des 11/13 ans : Mylène ROSE,
- ⇒ dans la catégorie des 14/16 ans : Florent JOUAN.

Merci à tous les enfants de CONCHY qui ont participé à ce concours.

Le 20 Juin 1998, nous avons fêté la nuit de la Saint Jean, avec notre traditionnel feu, précédé par un repas "Barbecue-Frites". Nous avons dressé tables et chaises à l'extérieur de la Salle des Fêtes où environ 120 repas ont pu être servis.

Ce soir-là, le beau temps était avec nous ; vers 22 heures 30, les pompiers de CONCHY ont "allumé le feu". Et cette soirée s'est terminée par un bal-sono.

Nous avons été ravis de notre première manifestation, car beaucoup de gens de CONCHY étaient présents.

En espérant que nous serons plus nombreux les prochaines fois.

Le 13 Juillet 1998, les enfants de CONCHY ont fait la retraite aux flambeaux.

Nous étions tous maquillés de couleur bleu, blanc, rouge, couleurs de notre patrie.

Nous voulions aussi rendre hommage à nos joueurs de football qui étaient devenus champions du monde le 12 Juillet 1998 au soir (merci l'équipe !).

Ensuite, vers 23 heures, nos chers pompiers ont "allumé encore une fois le feu" d'artifice (bizarre pour nos pompiers, ils allument plus de feux qu'ils n'en éteignent ... petit clin d'oeil sympa pour nos pompiers).

Le 14 Juillet 1998, à la Salle des Fêtes, des jeux gratuits étaient organisés par le Comité pour les enfants du village, suivis de la remise des prix du concours photos.

Le 26 Juillet 1998, arrive la Fête Communale avec le bal du samedi soir et la fête foraine.

Le lendemain matin, les brocanteurs ont déplié leur matériel et les stands ont poussé comme des champignons. Toute la journée, nous avons pu voir des gens déambuler dans la rue principale.

Dans l'après-midi, nous avons eu la visite de l'Harmonie d'ORVILLERS-SOREL à la Salle des Fêtes.

Le soir, un bal-sono et la fête foraine étaient encore au rendez-vous.

Pour la fin de cette année, le Comité des Fêtes aimerait pouvoir créer une section "Jeunes" dont les membres seraient épaulés, conseillés et soutenus par les adultes du Comité.

Je fais passer ce petit message à tous les jeunes qui aimeraient avec nous créer des activités ou organiser des soirées pour ce village où il fait bon vivre.

Un message sur ce sujet sera diffusé ultérieurement dans vos boîtes aux lettres.

*Pensez-y et venez nous rejoindre pour faire ... "La Fête ou La TeFe"*  
(selon les générations).

Thierry ROISEUX





## FOOTBALL CLUB DE CONCHY LES POTS

**Non ! Le football n'est pas mort !**

**Simplement, le club est en sommeil pour préparer son retour et se doter d'un nouveau bureau, dès que nous aurons trouvé les dirigeants qui nous manquent pour assurer la maîtrise du Club.**

**Pas assez de joueurs pour continuer dans toutes les équipes.**

**Trop peu de dirigeants pour encadrer.**

**Des structures vieillissantes (les vestiaires ont été bâtis en 1995 et sont restés en l'état).**

**Absence de toute hygiène - Humidité dans les murs - Pas de douches - Pas de toilettes.**

**La galère des samedis et dimanches pour trouver les joueurs suffisants pour pratiquer un sport noble.**

**Le ras le bol de la garderie des mercredis.**

**Le non respect de la jeunesse qui ne sait ce qu'elle veut.**

**Ce sont toutes ces raisons qui m'ont conduit à prendre un peu de recul et voir si je peux compter sur les bonnes volontés Conchyliennes, qui ne veulent pas voir mourir le peu d'associations sportives ou culturelles qui existent encore ???? à CONCHY.**

**Conchyliennes, Conchyliens, Conseil Municipal, je suis à votre écoute et je vous attends ...**

**PS : Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont cru au foot, qui m'ont aidé ces années, qui se sont dépensées corps et âme pour démontrer que cela était possible.**

**Merci à tous et à bientôt ?**

**Bernard WEPPE (Le Rêveur)**



## BONNE HUMEUR & BIEN ETRE A BOULOGNE LA GRASSE

**Au coeur du village et pour la 3ème année consécutive, le GYM CLUB DE BOULOGNE LA GRASSE a ouvert ses portes le 08 Septembre 1998.**

**Dans un cadre agréable, au sein d'une équipe sympa et dynamique, animée par Carole CLAUSSMANN, nous accueillons enfants et adultes.**

**Venez nombreux essayer ; vous verrez qu'après avoir pratiqué les exercices et partager nos fous rires, vous en ressortirez délassé et serein.**

**Tous les membres du Bureau, élus lors de l'Assemblée Générale du 07 Juillet 1998, soit :**

**Madame Isabelle LOUVET, Présidente**

**Madame Ildiko COUTURIER, Secrétaire**

**Monsieur Laurent LOUVET, Trésorier**

**se tiennent à votre disposition pour tous renseignements au 03.44.85.8.78 ou au 03.44.85.07.72.**

***A titre indicatif séances et tarifs :***

**ADULTES**                    **Le mardi de 19h30 à 20h30**  
                                  **Le vendredi de 14h30 à 15h30**  
**A l'année**                    **350 F + 80 F de licence pour 1 heure**  
                                  **550 F + 80 F de licence pour 2 heures**

**ENFANTS**                    **Le mercredi de 13h30 à 14h30**  
**A l'année**                    **300 F + 80 F de licence pour un enfant**  
                                  **prix dégressif pour le 2ème 250 F + 80 F de licence**

**A TRES BIENTOT PARMIS NOUS**

**Ildiko COUTURIER**

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU  
REGROUPEMENT INTERCOMMUNAL**

**L'Association des Parents d'élèves souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.**

**Notre Association a pour but d'organiser une ou des manifestations au bénéfice des enfants du regroupement scolaire (BOULOGNE LA GRASSE - CANNY SUR MATZ - CONCHY LES POTS - ROYE SUR MATZ).**

**Nous faisons plusieurs réunions dans l'année, afin d'organiser cette ou ces manifestations, tous ensemble.**

**Tout parent souhaitant participer, soit en tant que membre actif, ou simplement nous aider, sera le bienvenu.**

**Notre Assemblée Générale pour le vote du Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) aura lieu dans le courant du mois de Novembre 1998.**

**Nous transmettrons auprès des instituteurs le jour, l'heure et le lieu de cette réunion.**

**En espérant que vous soyez aussi nombreux que l'année dernière.**

**MERCI A TOUS.**

**LES PARENTS D'ELEVES**



**BIENTOT ... L'AN 2000**

**Dans environ 14 mois, nous passerons en l'an 2000.**

**Ce changement de millénaire sera un événement important pour tout le monde et nous pensons que dès maintenant, nous devrions réfléchir à la façon dont nous pourrions marquer cette date.**

**Toutes les idées seront les bienvenues ; vous pourrez adresser vos suggestions, soit au Président du Comité des Fêtes, soit en Mairie.**

**Serge HENNON**





### **REPAS DU 3EME AGE**

Cette année, c'est sous la présidence de Monsieur Joseph SANGUINETTE, notre nouveau Conseiller Général, accompagné de son épouse, que s'est déroulé, le 04 Octobre dernier, le repas du 3ème Age, organisé par le Conseil Municipal.

Les membres du Conseil Municipal ont eu le plaisir d'accueillir quarante six personnes qui avaient accepté de participer à ce traditionnel repas, qui s'est tenu au restaurant "Le Relais".

Le déjeuner s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, les convives de chacune des six tables partageant, dans la bonne humeur, ce moment agréable.

La qualité du menu (Rillons de Touraine - Marmite du Pêcheur - Fromage - Dessert aux trois chocolats), sans oublier vin et champagne, a sans doute aidé à la réussite de cette réunion amicale.

Merci d'être venus si nombreux et à l'année prochaine !

Catherine CHAUMETTE



### **OPERATION "BRIOCHES"**

L'opération "Brioche" pour les handicapés mentaux, qui a lieu tous les 2 ou 3 ans, a, cette année encore, été une réussite, puisque la collecte a rapporté la somme de 7023,30 F.

Je remercie bien sincèrement les généreux donateurs, et, particulièrement, les personnes bénévoles qui ont parcouru le village pour recevoir des dons.

Cette somme sera versée intégralement à l'APEI de COMPIEGNE, et contribuera ainsi :

- ⇒ à la création d'un centre pour autistes à MARGNY LES COMPIEGNE,
- ⇒ à la participation de la construction d'une maison de retraite pour handicapés mentaux vieillissants, venant du CAT de LONGUEIL SAINTE MARIE,
- ⇒ pour aider au fonctionnement du Secrétariat des Tutelles (mais les tuteurs sont tous bénévoles).

Pour les handicapés, soyez-en tous remerciés au nom de l'APEI.

Quant à moi, je dois vous dire en plus de ma reconnaissance, mon émotion d'avoir été si bien accueillie et si bien comprise dans ma démarche.

Encore merci du fond du coeur.

Marie-Claude PAYEN  
Responsable cantonale



**VIVRE ENTRE 1938 ET 1958 ...**

Vivre entre 1938 et 1958 fût à la fois très difficile et très rénovateur.

Le vécu de cette période de guerre où furent mêlées les batailles, l'Espérance de notre pays, les difficultés de la nourriture des civils, l'angoisse des bombardements... mais le "plus" de ces années noires sont sûrement les chimères équivoques du gouvernement de cette époque de la guerre.

La vue de cette voiture que nous apprécions toujours lorsqu'il nous arrive de la rencontrer, était ressentie il y a plus de 50 ans avec angoisse, lorsque dans certaines villes en descendaient ces longs imperméables et ces chapeaux gris.

Les arrestations, la déportation de tous ces êtres, dont beaucoup subirent un martyre horrible et ne revinrent jamais parmi leurs familles.

Pensons aussi à la lutte de ces hommes de l'ombre appelés maquisards, qui menèrent une vie combative secrète pour réussir la libération de notre pays.

Mais, bien sûr, la vie continua et le début de l'année 1945 vit arriver l'espoir de l'après guerre.

Le côté novateur fit son apparition, quelques faits : le vote des femmes, la 3ème semaine de congés payés, la nouvelle littérature, la survie en mer, un mode de vie plus agréable, l'apparition de l'ordinateur ...

Puis 1953, l'année du sourire "le boom" démographique ... Chacun retrouva peu à peu son équilibre.

Ce sont tous ces souvenirs mémorisés que la Société Historique a tenu à faire revivre lors de l'Exposition de Septembre.

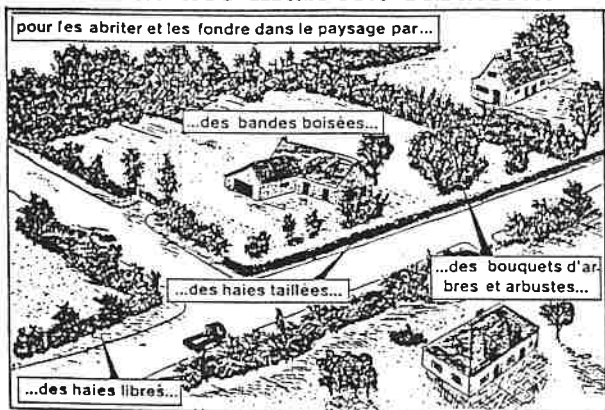
Merci à Monsieur François-Michel GONNOT, Conseiller Régional, à Monsieur SANGUINETTE, Conseiller Général du canton de RESSONS, à Messieurs les Maires des communes voisines, ainsi qu'à tous les nombreux visiteurs venus, pour certains, revivre ce passé, pour d'autres, les jeunes, ce fût la découverte de cette période.

A tous merci.

Lucette HARANG  
Secrétaire de la Société Historique



## autour des maisons rurales...



**POUR VIVRE HEUREUX,  
VIVONS CACHES ...**

Les lecteurs de l'article intitulé "A tire d'aile" du précédent Conchylien se souviennent peut-être de l'une des causes de la raréfaction des passereaux de nos contrées : le manque d'abris pour nidifier.

La plantation de haies permet de remédier à cette difficulté, d'autant que l'automne s'y prête parfaitement.

La plantation d'arbres ou d'arbustes peut présenter différentes caractéristiques :

- les haies taillées ou libres, composées d'arbres ou d'arbustes à fleurs, à feuilles caduques ou à feuillage persistant, pour clôturer une propriété et se protéger du vent,
- les petits brise-vents, comprenant des arbres pouvant être recépés et des arbustes pour haies, plantés sur une largeur d'environ 3 m et pouvant atteindre une hauteur de 10 m maximum,
- les grands brise-vents, dont les arbres de haut jet ont une hauteur de 15 à 20 m, à réserver pour les grandes parcelles ou un ensemble de bâtiments.
- les bandes boisées, mélange également d'arbres de haut jet et d'arbustes, plantées au minimum sur une largeur de 2 m.

La fonction de ces haies est multiple : protection micro climatique, contre l'érosion du sol, régularisation des eaux pluviales...

Et surtout, pour ce qui intéresse les amis des oiseaux, la présence des haies participe à l'équilibre de la nature en préservant flore et faune.

Lorsque l'on forme le projet de créer ou de rénover une haie, il convient de privilégier les espèces régionales, notre contrée bénéficiant d'un climat océanique à semi-océanique.

Pour mettre toutes les chances de son côté, il est préférable d'associer plusieurs espèces, qu'elles soient caduques ou persistantes, en privilégiant les espèces caduques, dans la mesure où les arbres persistants ne sont pas originaires de notre province.

Le choix se portera sur des sujets jeunes, qui seront plantés dans un trou de 50 à 60 cm de côté et de profondeur et dont la reprise sera facilitée par un paillage (paille ou tontes de gazon) ou la pose de film plastique (spécial haies) qui s'élimine progressivement. Non seulement la corvée de désherbage sera supprimée, mais la rapidité de la pousse des plants en sera décuplée.

La plantation en bordure de propriété doit tenir compte de la loi, qui impose une distance de 50 cm si la hauteur des arbres n'excède pas 2 m et la distance de 2 m, dans le cas contraire.

Pour les grands brise-vents, l'orientation Nord-Sud sera préférée ; pour les petits brise-vents et les haies, l'orientation Est/Ouest pourra convenir.

Choisir ensuite la bonne espèce : voilà sans doute le plus délicat, compte tenu des variétés qui s'offrent à nous.

Trois règles sont à respecter : tenir compte du type de climat, de la nature du sol et de l'espace dont vous disposez, le reste est affaire de goût et de patience ...

Pour les grands brise-vents et fonds de bandes boisées :

- ⇒ arbres de grande taille : chêne - *érable sycomore* - *frêne* - hêtre - merisier - noyer - *peuplier* - *tilleul à petites feuilles*(les arbres en *italique* pouvant être recépés) ,
- ⇒ arbres de taille moyenne : bouleau - érable champêtre - charme - osier des vanniers - robinier faux-acacia - saule blanc - sorbier des oiseaux,

Pour le garnissage des grands brise-vents et de bandes boisées, l'installation de petits brise-vents ou la constitution de haies clotûres :

⇒ grands arbustes : aubépine - cytise - cognassier - lilas - néflier - noisetier - saule cendré - sureau noir (espèces à feuilles caduques) - houx - troène - laurier tin (espèces à feuilles persistantes ou semi-persistantes)

⇒ petits arbustes (moins de 2 m à l'âge adulte) : cassis - cornouiller - fusain - groseiller à fruits - prunellier - viorne,

. ornementaux caducs : abelia - boule de neige - buddleia - forsythia - spirée - weigela - groseiller à fleurs,

. ornementaux persistants : berbéris, cotoneaster - pyracantha.

La distance de plantations des arbres (de préférence en quinconce) sera fonction du résultat souhaité.

Pour les haies taillées denses, il faut compter 1 m entre les arbustes. Pour les haies libres, il convient de prévoir 1 m entre les lignes et 1 m 5 à 2 m sur la ligne.

Pour les bandes boisées, la distance de plantation entre les lignes variera de 1 m 50 à 2 m 50 et de 1 m à 3 m sur la ligne.

Pour obtenir l'effet d'un petit bois, il convient d'effectuer les plantations sur un minimum de 4 rangs.

Quand votre haie ou votre bande boisée aura atteint une taille suffisante pour accueillir les passereaux, vous aurez le plaisir d'observer, en faisant preuve de patience, la fauvette babillarde ou l'accenteur mouchet (dit traîne-buisson le bien nommé), le merle noir, la linotte, le verdier, sans oublier le pinson des arbres et le chardonneret, qui ne manqueront de trouver l'endroit bien agréable pour nidifier.

Vous aurez également la satisfaction d'avoir amélioré votre cadre de vie et l'aspect de notre village, dont l'environnement a beaucoup souffert des deux remembrements intervenus, le premier, lors de la construction de l'autoroute A 1, l'autre, lors de l'édification de la ligne du TGV.

Catherine CHAUMETTE

- Bibliographie :
- Planter des haies par Dominique SOLTNER (Collection Sciences et Techniques Agricoles
  - Les oiseaux des jardins et des bois (DELACHAUX ET NIESTLE)



#### CALENDRIER DES MESSES

- Le 15 Novembre 1998 à BOULOGNE LA GRASSE à 9 heures 30.
- Le 29 Novembre 1998 à CONCHY LES POTS à 9 heures 30.
- Le 05 Décembre 1998 à CUVILLY à 18 heures 30.
- Le 13 Décembre 1998 à BIERMONT à 9 heures 30.
- Le 24 Décembre 1998 à CONCHY LES POTS à 22 heures.
- Le 27 décembre 1998 à ORVILLERS-SOREL à 9 heures 30.





## L'AIDE A DOMICILE

Toutes formes d'intervention  
notamment auprès des personnes âgées



- Ménage
- Courses
- Repas
  - Aide au lever, au coucher
  - Aide à la toilette, etc ...
- Gardes de jour - de nuit - retour d'hôpital ...  
de quelques heures à 24h/24h

**ASDAPA** : Association de Services pour l'aide à  
Domicile et Aux Personnes Agées  
du département de l'Oise

33, rue de Paris - COMPIEGNE

☎ 03.44.40.25.83

- Une association reconnue par l'agrément de qualité n° 2/60/PIC/4
- Services adaptés aux besoins, suivis par des responsables de secteur, en milieu urbain et rural
- **Devis gratuits - Avantages fiscaux**

### ETRE AIDE CHEZ SOI

Pouvoir compter sur quelqu'un pour être soulagé de certaines tâches ménagères qu'on a plus le temps ou la force de faire n'est pas un rêve impossible. Depuis 1961, l'ASDAPA, la plus ancienne association du département de l'Oise intervenant à domicile, a mis en oeuvre des solutions originales offrant la gamme la plus étendue de prestations adaptées aux besoins de chacun (ménage, repassage, courses, préparation des repas, accompagnement, garde de jour, de nuit, etc ...).

Agréée par le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales qui lui a décerné un label qualité, conventionnée avec la CRAM, plus de 100 caisses de retraite et le Conseil Général, l'ASDAPA aide aujourd'hui quotidiennement plus de 4.600 personnes sur l'ensemble du département avec environ 1.000 salariées encadrées et formées.

De quelques heures par mois jusqu'à une présence constante jour et nuit lorsque cela devient nécessaire, ces services entraînent des coûts très variables en fonction des aides sollicitées par l'association et qui vont de 4,10 F à 75 F de l'heure. La moitié de la dépense pourra être déduite par le bénéficiaire de ses impôts sur le revenu à concurrence de 25.000 F.

Peut-être n'avez-vous pas de besoin immédiat, mais qu'en sera-t-il demain ?

N'attendez pas de devoir faire face à une situation d'urgence, toujours difficile à gérer.

Pour vous renseigner :

- soit auprès de votre Mairie (secrétariat),
- soit directement auprès de Mme Martine BOUILLON Tél.03.44.40.25.83.  
responsable de secteur qui vous recevra ou viendra vous voir pour vous donner plus de renseignements et vous remettre un devis si vous le souhaitez et sans engagement de votre part.

# INFOS PRATIQUES

<b>PERMANENCES DE LA MAIRIE</b>	Mardi de 14h à 18 h	03.44.85.01.24
	Jeudi de 14h à 18h	Fax 03.44.85.29.84
	Samedi de 10h à 12h	
<b>GENDARMERIE</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.50.50</b>
<b>MEDECINS</b>		
<b>LESTIENNE</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	<b>03.44.85.01.11</b>
<b>GATEAU</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	<b>03.44.85.01.11</b>
<b>TRIPLET</b>	<b>ROLLOT</b>	<b>03.22.78.28.54</b>
<b>DELEHAYE</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.65.20</b>
<b>DE BODMAN</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.51.02</b>
<b>PHARMACIENS</b>		
<b>RIDOUX</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	<b>03.44.85.07.82</b>
<b>BALCONE</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.61.55</b>
<b>CENTRE DE SECOURS DE POMPIERS (cas graves)</b>		<b>18</b>
<b>CENTRE DE 1ERE INTERVENTION</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	
<b>FOYART Joël</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	<b>03.44.85.07.04</b>
<b>TASSART Joël</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	<b>03.44.85.07.27</b>
<b>SOINS A DOMICILE AUX PERSONNES</b>	<b>CENTRE SOCIAL DE RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.55.79</b>
<b>TAXI CAUDRELIER</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	<b>03.44.85.08.04</b>
<b>AMBULANCES RESSONTOISES</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.52.21</b>
<b>AMBULANCES TROUILLET</b>	<b>MONTDIDIER</b>	<b>03.22.37.07.56</b>
<b>CENTRE ANTI-POISON</b>		<b>01.42.05.63.29</b>
<b>HOPITAL GENERAL</b>	<b>COMPIEGNE</b>	<b>03.44.20.99.20</b>
<b>POLYCLINIQUE SAINT COME</b>	<b>COMPIEGNE</b>	<b>03.44.92.43.43</b>
<b>CENTRE HOSPITALIER</b>	<b>MONTDIDIER</b>	<b>03.22.78.70.00</b>
<b>ECOLE M. FLAMAND/Mme MARCQ</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	<b>03.44.85.08.69</b>
<b>COLLEGE DE LA VALLEE DU MATZ</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.50.63</b>
<b>SPA</b>	<b>COMPIEGNE</b>	<b>03.44.20.21.20</b>
<b>SICAE (Electricité)</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.75.00</b>
<b>SAUR (Eau)</b>	<b>CREPY</b>	<b>03.44.59.12.73</b>
<b>Direction Départementale de l'Equipement</b>	<b>LASSIGNY</b>	<b>03.44.43.80.00</b>
<b>PERCEPTION</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.50.59</b>
<b>CENTRE SOCIAL RURAL (portage repas)</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.55.79</b>
<b>POSTE</b>	<b>CONCHY LES POTS</b>	<b>03.44.85.01.28</b>
<b>SNCF (renseignements)</b>		<b>08.36.35.35.35</b>
<b>PRESBYTERE (Abbé BIJL)</b>	<b>RESSONS SUR MATZ</b>	<b>03.44.42.50.81</b>
<b>AIDE MENAGERE (Mme BOUILLON)</b>	<b>COMPIEGNE</b>	<b>03.44.40.25.83</b>

**RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : TOUS LES MERCREDIS**  
**RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : LE 4EME MERCREDI DU MOIS**

**BIBLIOTHEQUE : OUVERTURE LES MERCREDIS DE 14H A 16H**  
**ET LE SAMEDI DE 15H A 17H**



# PAGE COMMUNICATION

**Si vous avez une demande de renseignement particulière ou une suggestion à faire auprès de la Mairie ou d'une association (sportive, Comité des Fêtes, etc...), *cette page vous est réservée.***

**Déposez le bulletin-réponse ci-dessous dans la boîte aux lettres de la Mairie.**

**Nous nous efforcerons de vous répondre dans les meilleurs délais.**

✂ .....

**Madame, Mademoiselle, Monsieur .....**

**Adresse :**

**Questions ou suggestions : .....**

.....

.....

.....

.....

.....

.....